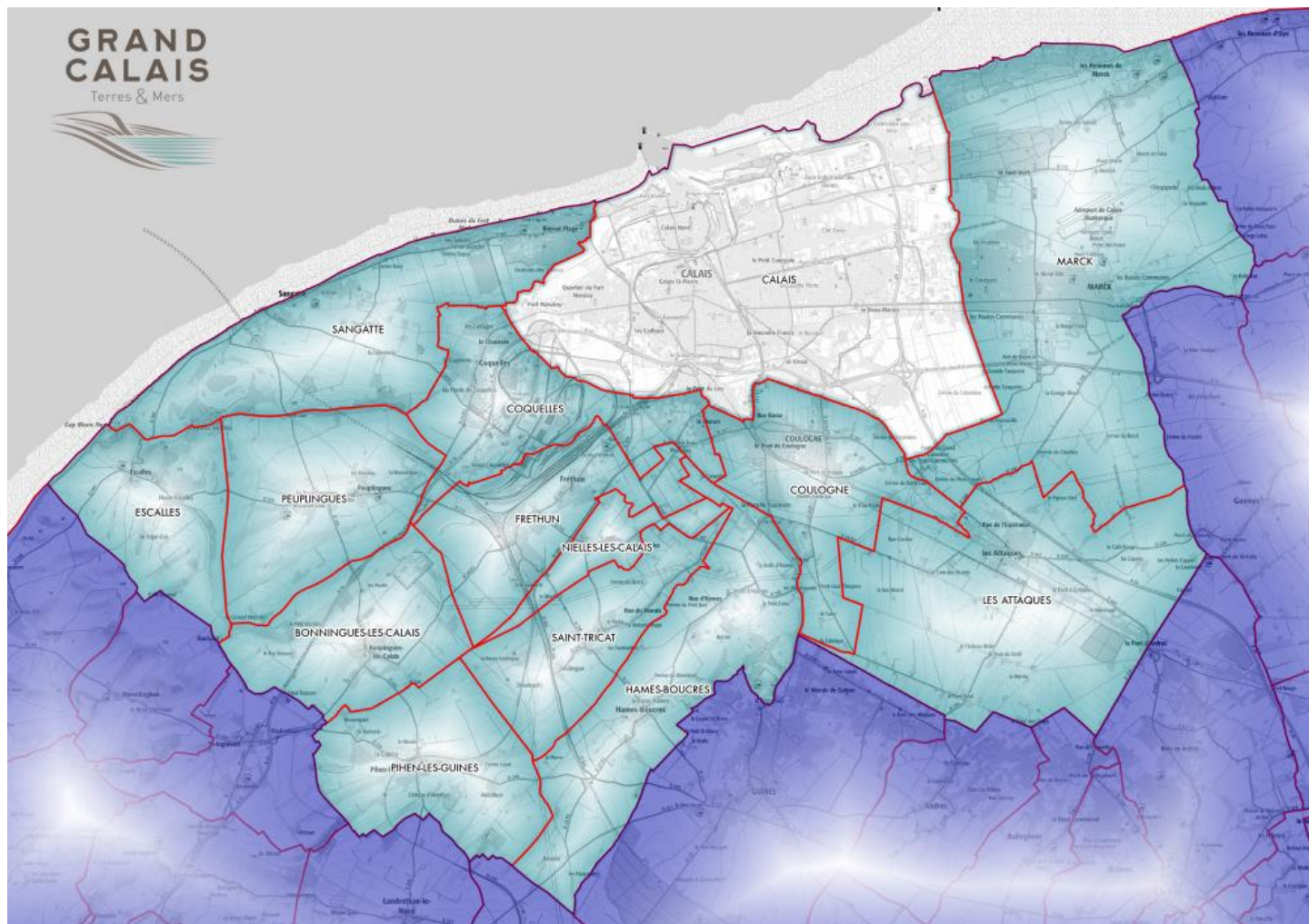


GRAND  
CALAIS

Terres & Mers



PROCEDURE DE MODIFICATION DE DROIT  
COMMUN DU

# Plan Local d'Urbanisme

applicable au territoire de la commune de

## CALAIS

LISTE DES PIECES DU DOSSIER SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE

**Le présent dossier comporte les pièces suivantes :**

1. Note de présentation non technique
2. Notice explicative
3. Liste des modifications
4. Registre d'enquête publique
5. Note sur les textes qui régissent l'enquête publique
6. Saisine de la Mission régionale d'autorité environnementale des Hauts-de-France
  - 6.1. Lettre de saisine de demande d'examen au cas par cas
  - 6.2. Avis conforme de la MRAE des Hauts-de-France après examen au cas par cas « ad hoc » de la modification du PLU de Calais (62), en date du 23 juillet 2024, portant le n° d'enregistrement GARENCE 2024-8056, ne soumettant pas le projet à évaluation environnementale
7. Bilan de la concertation avec le public
8. Consultation des personnes publiques associées
  - 8.1. Liste des personnes publiques associées
  - 8.2. Lettre de consultation
  - 8.3. Synthèse des avis des personnes publiques associées et réponses
  - 8.4. Bilan de la consultation des personnes publiques associées
9. Pièces administratives
  - 9.1. Arrêté préfectoral du 25 novembre 2019 portant création de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Calaisis et de la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis
  - 9.2. Décision du Tribunal Administratif de Lille désignant le commissaire enquêteur
  - 9.3. Arrêté communautaire du 24 septembre 2024 prescrivant l'enquête publique sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais
10. Publicité de l'enquête publique
  - 10.1. Copies des publications des avis d'enquête publique dans la presse
  - 10.2. Certificat d'affichage certifié par l'autorité communale et l'autorité communautaire de l'avis d'enquête publique et de mise à disposition du public du dossier d'enquête publique
  - 10.3. Affiche de l'avis d'enquête publique
11. Pièces supplémentaires : Règlement graphique en vigueur et Règlement graphique projeté sous format A0